

B.III. STRUCTURE ET COMPOSITION DES PAYSAGES

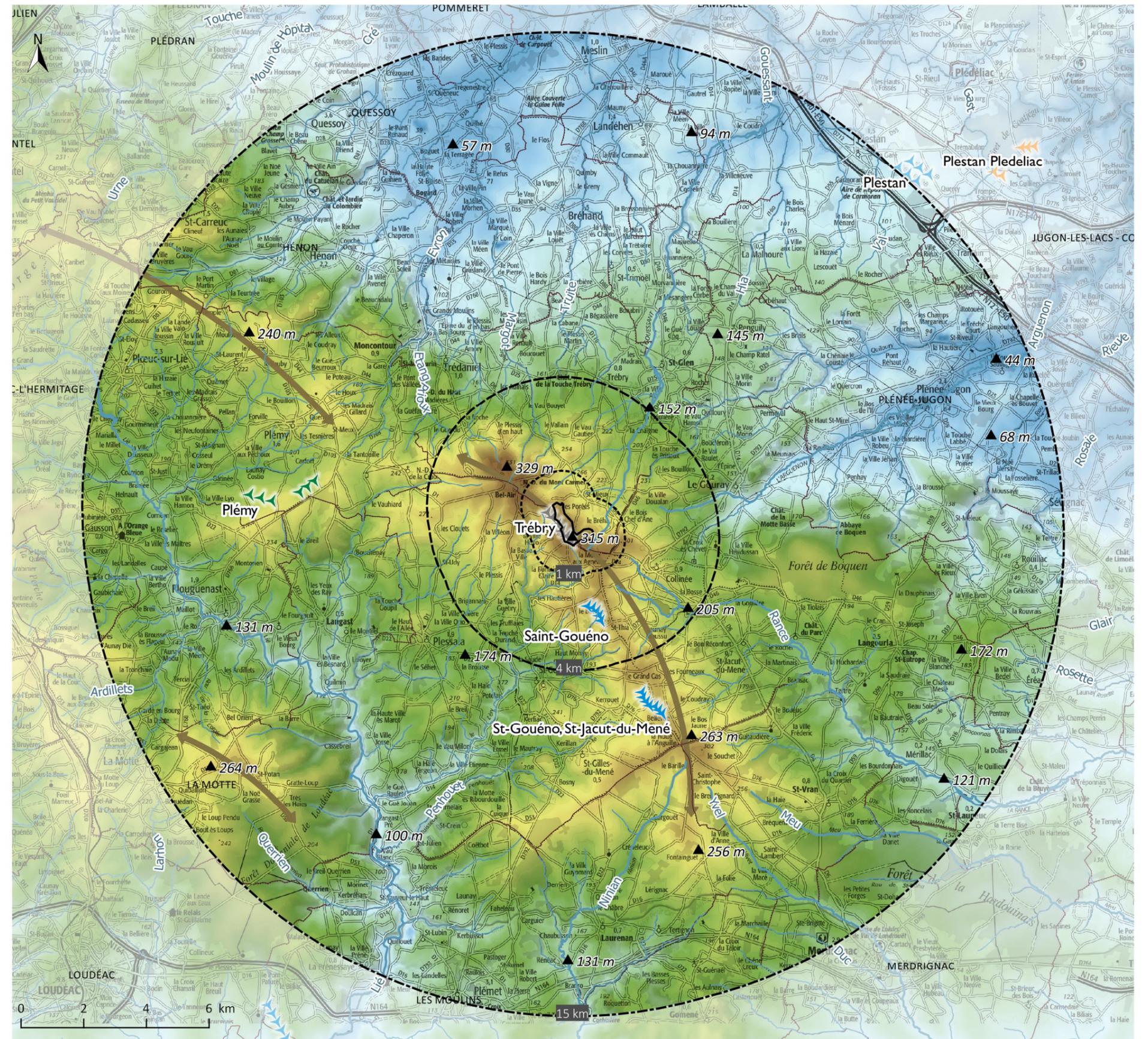
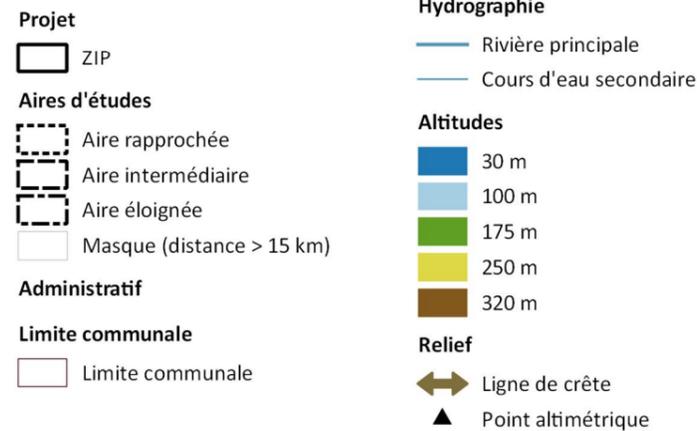
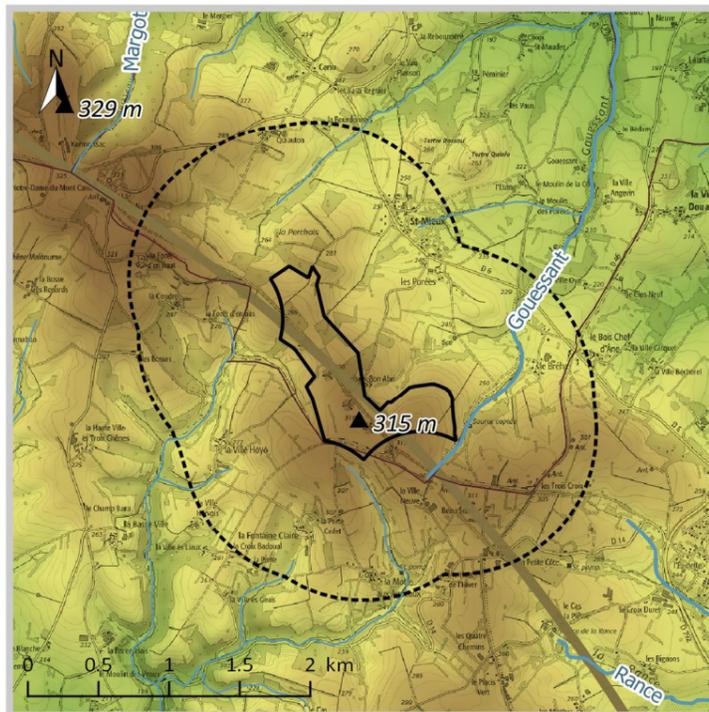
B.III-1. Milieu physique

B.III-1a. Topographie et hydrographie

La topographie du territoire d'étude est très contrastée. Un **ensemble de collines** délimitent la pointe est du Massif du Mené dans les deux tiers sud-ouest de l'aire d'étude éloignée. Une **dépression** annonçant le littoral dans le tiers nord-est.

Sources : IGN BDAI 75, IGN Scan 100, Admin Express, BD Carthage, GéoBretagne.

Carte 6 du relief et de l'hydrographie autour du projet.



Dans le Massif du Mené, les altitudes des lignes de crêtes peuvent aller jusqu'à 340 m d'altitude. Elles sont orientées nord-est/sud-ouest. Le **projet s'insère sur un lieu élevé**, avec de altitudes d'environ 315 m. Le **Mont de Bel Air**, situé au nord-ouest de la ZIP, est le point culminant des Côtes d'Armor, avec une altitude de 339 m.



Source : EnviroScop, 2017.

Figure 26 de la vue en direction du littoral depuis la chapelle du Mont de Bel Air.

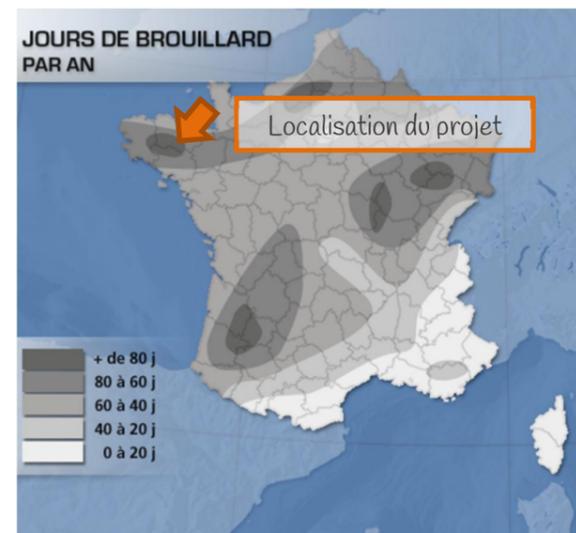
De profondes vallées se démarquent, autour du Lié et de la Rance. Affluent de l'Oust, le **Lié** prend sa source dans la forêt de Lorge, hors du territoire d'étude. La rivière présente rapidement un débit important. De nombreux vestiges archéologiques (tumulus...) et historiques (cité de Langast, moulins...) parsèment son cours et témoignent de l'occupation ancienne de la vallée par l'Homme. La **Rance** prend sa source au Mené et s'écoule en direction du sud-est. Elle donne lieu à une vallée encaissée à partir de Langourla.

La dépression au nord-ouest présente un relief relativement plat, fortement irrigué de cours d'eau qui coulent en direction du nord. Les vallées sont peu encaissées. Le **Gouessant** est la rivière principale de cette entité géographique. Il prend sa source au Mené et longe le sud-est de la ZIP. De nombreuses activités de pêche et de loisirs ont lieu tout au long du fleuve, notamment autour de Moncontour et de Lamballe.

EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE, 2007.

B.III-1b. Climat

Le territoire autour du projet bénéficie d'un **climat océanique** marqué par la douceur des températures, des épisodes pluvieux de courte durée mais fréquents et la dominance du vent nord-ouest (*gwalarn* en breton).



Source : La chaîne météo, 2014.

Carte 7 des épisodes de brouillards en France



Source : EnviroScop, 2017

Figure 27 de la perception du parc de Trébry en fonction de la nébulosité vers Saint-Glen

La distance de visibilité des éoliennes varie beaucoup en fonction de la nébulosité et de la clarté de l'air, comme le montrent les photos ci-avant. Les Monts du Mené présentent de fréquents épisodes pluvieux ou de brouillard au cours de l'année (voir la partie "état initial - climat"), ce qui réduit les perceptions lointaines.

B.III-1c. Occupation du sol

L'occupation du sol indique un territoire **à dominante rurale**, les grandes villes les plus proches étant localisées sur le littoral (pôle urbain de Saint-Brieuc). L'urbanisation constitue cependant une trame régulière autour du projet, sous la forme de petits villages et de hameaux nombreux.

Le **bocage** est éparpillé sur tout le territoire d'étude, avec des zones plus ou moins denses. Quelques grandes forêts sont également présentes, notamment dans la moitié sud-est de l'aire éloignée, ainsi que de nombreux boisements de taille modeste.



Source : EnviroScop, 2017.

Figure 28 de la forêt de Boquen (haut) et des prairies bocagères près du Mont de Bel Air (bas)

Moncontour, les Moulins, Plénée-Jugon, Plœuc-l'Hermitage et Quesoy sont les bourgs les plus importants. Ils sont tous situés dans l'aire éloignée. **De nombreux villages et hameaux sont disséminés** sur tout le territoire. Les routes principales restent en limite de l'aire éloignée, avec la N12 au nord-est et la N164 au sud. Le **réseau secondaire est structuré en étoile, principalement autour de Moncontour**. Des dessertes locales permettent de relier les autres zones d'habitation. Aucune voie ferrée ni canal ne traversent le territoire d'étude.

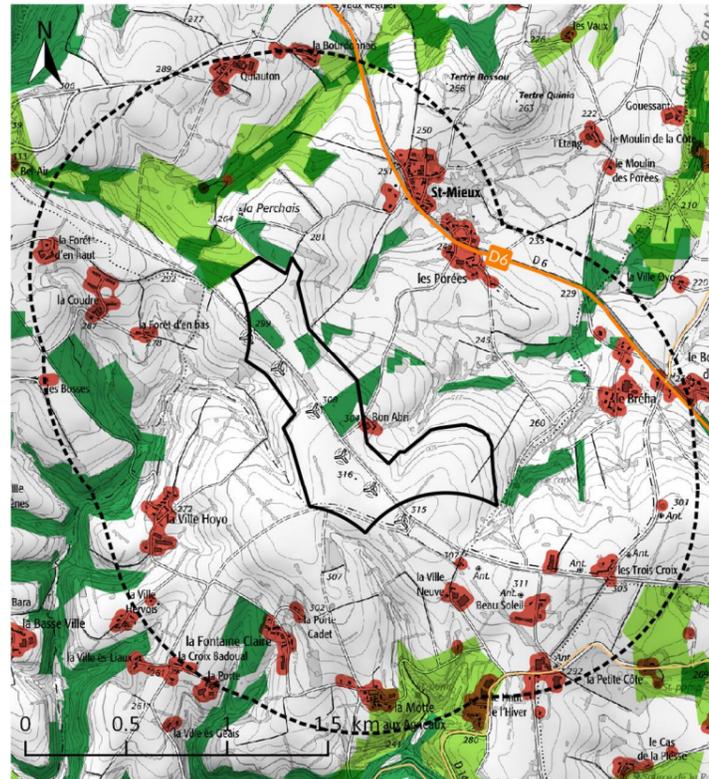


Source : EnviroScop, 2017.

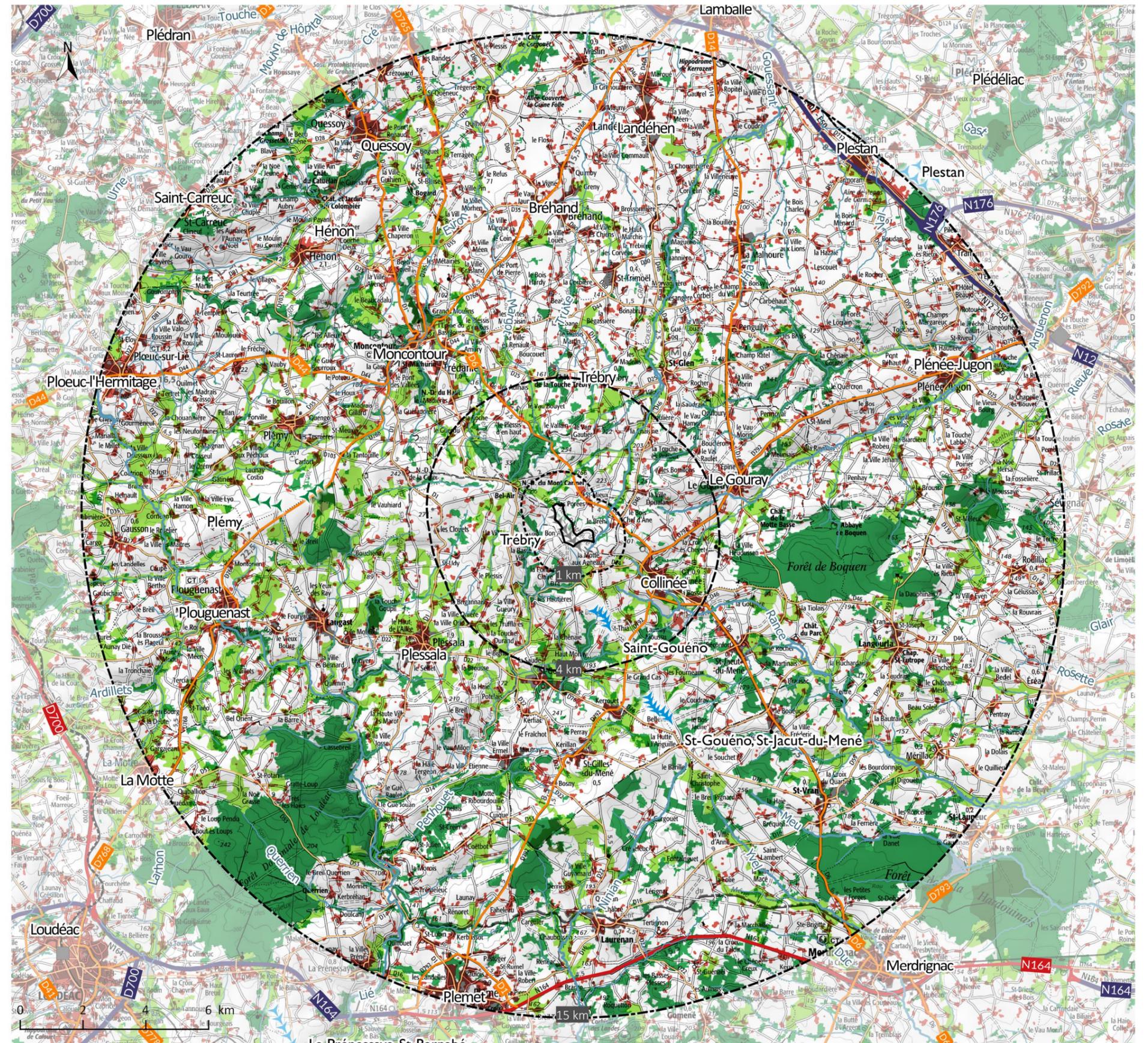
Figure 29 de l'entrée nord-est du village du Gouray

Sources : IGN BDAI 75, Admin Express, BD Carthage, GéoBretagne, Corine LandCover 2012.

Carte 8 de l'occupation du sol et des réseaux routiers autour du projet



- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| Projet | Réseau routier |
| ZIP | Autoroute |
| Aires d'études | Desserte principale |
| Aire rapprochée | Desserte secondaire |
| Aire intermédiaire | Route locale |
| Aire éloignée | Chemin de fer |
| Parcs éoliens | Gare de fret |
| Autorisé et construit | Gare de voyageurs et de fret |
| Autorisé, non construit | Voie ferrée |
| A à démanteler | Occupation du sol |
| Hydrographie | Forêt, bois |
| Rivière principale | Zone bâtie |
| Cours d'eau secondaire | Culture |
| | Prairie |
| | Pelouse, lande, broussaille |
| | Zone aquatique |



B.III-1d. Perceptions

A L'ÉCHELLE DE L'AIRE ÉLOIGNÉE, les perceptions sont très variées sur le territoire d'étude. Au nord-est du projet, le maillage bocager lâche et la topographie relativement plane permettent des vues lointaines plus nombreuses que sur le reste du territoire d'étude. Il s'agit de la partie de l'aire éloignée où le parc construit de Trébry est le plus visible.

Photo n°1 : depuis la D14, l'importance des espaces cultivés permet des vues larges régulières, notamment en direction du parc construit de Trébry.



Figure 30 du parc de Trébry depuis la D14 au sud de Penguily

Au sud, les forêts et les boisements sont nombreux et le bocage plus important. Les vues lointaines en direction du projet sont très ponctuelles.

Photo n°2 : au sud du parc éolien de Trébry, le bocage et la forêt sont très présents. L'éolien, limité en hauteur, n'est visible qu'en vue proche. Depuis la D792, les deux parcs autour St-Gouéno sont visibles régulièrement, au contraire de celui de Trébry, ici masqué par le bocage.



Figure 31 du parc de St-Gouéno depuis la D792 au sud de Collinée

A l'ouest, les vues lointaines sont le plus souvent masquées, à l'exception d'un territoire plus ouvert allant de Plessala à Plouguenast.

Photo n°3 : autour de Langast, les vues sur les hauteurs peuvent être dégagées. Le parc construit est alors visible dans le lointain.



Figure 32 du parc de Trébry depuis la chapelle de Langast

Au nord, les vues se referment, malgré un relief relativement haut. Le parc de Trébry est peu perceptible, sauf de manière très ponctuelle depuis les D765 et D768. Les parcs de St-Gouéno sont le plus souvent masqués. Dans l'aire intermédiaire, le Mont Bel Air est souvent visible.

Photo n°4 : depuis les hauteurs de Moncontour, le parc éolien est masqué par la végétation. Seuls les reliefs les plus proches sont visibles en arrière-plan.



Figure 33 des vues en direction du parc de Trébry depuis la D1 au nord de Moncontour

A L'ÉCHELLE DES AIRES INTERMÉDIAIRE ET RAPPROCHÉE, en se rapprochant du parc, celui-ci devient de plus en plus souvent visible, sauf dans la partie nord-ouest de l'aire intermédiaire où seul le Mont Bel Air est perceptible. Le Mont est clairement identifié par les antennes de télécommunication qui s'y trouvent, telles des jalons à l'horizon et qui sont dans un dialogue avec les éoliennes du parc de Trébry. Les autres parcs éoliens sont visibles depuis les hauteurs, au sud-ouest et au nord de la ZIP.



Figure 34 du parc en sortie sud de Trébry



Figure 35 de la D25 entre Trébry et Trédaniel

Le territoire d'étude se divise en deux grandes entités géographiques : les collines bocagères et forestières autour des monts du Mené et une dépression dirigée en direction du littoral au nord-est du projet. Ces deux entités géographiques présentent des variations locales, avec par exemple des paysages plus ouverts vers Langast et des espaces forestiers importants autour de Boquen. L'urbanisation vient s'insérer dans ce contexte par petite touche, de manière dispersée. Le réseau routier présente des fréquentations modérées à faibles.

B.III-2. Dynamiques liées aux énergies renouvelables autour du projet

La transition énergétique est un élément important des politiques publiques sur le territoire d'études. En effet, les anciennes Communauté de Communes de Lamballe et celle du Mené sont lauréates du programme **Territoire à l'Énergie Positive pour la Croissance Verte**. Plusieurs infrastructures de production d'énergies renouvelables sont réparties dans les aires d'étude dont certaines valorisées par l'office du Tourisme de la Communauté de Communes du Mené via une « route de l'énergie ». Le parc éolien de Trébry est ainsi un des éléments de support touristique, économique et identitaire.



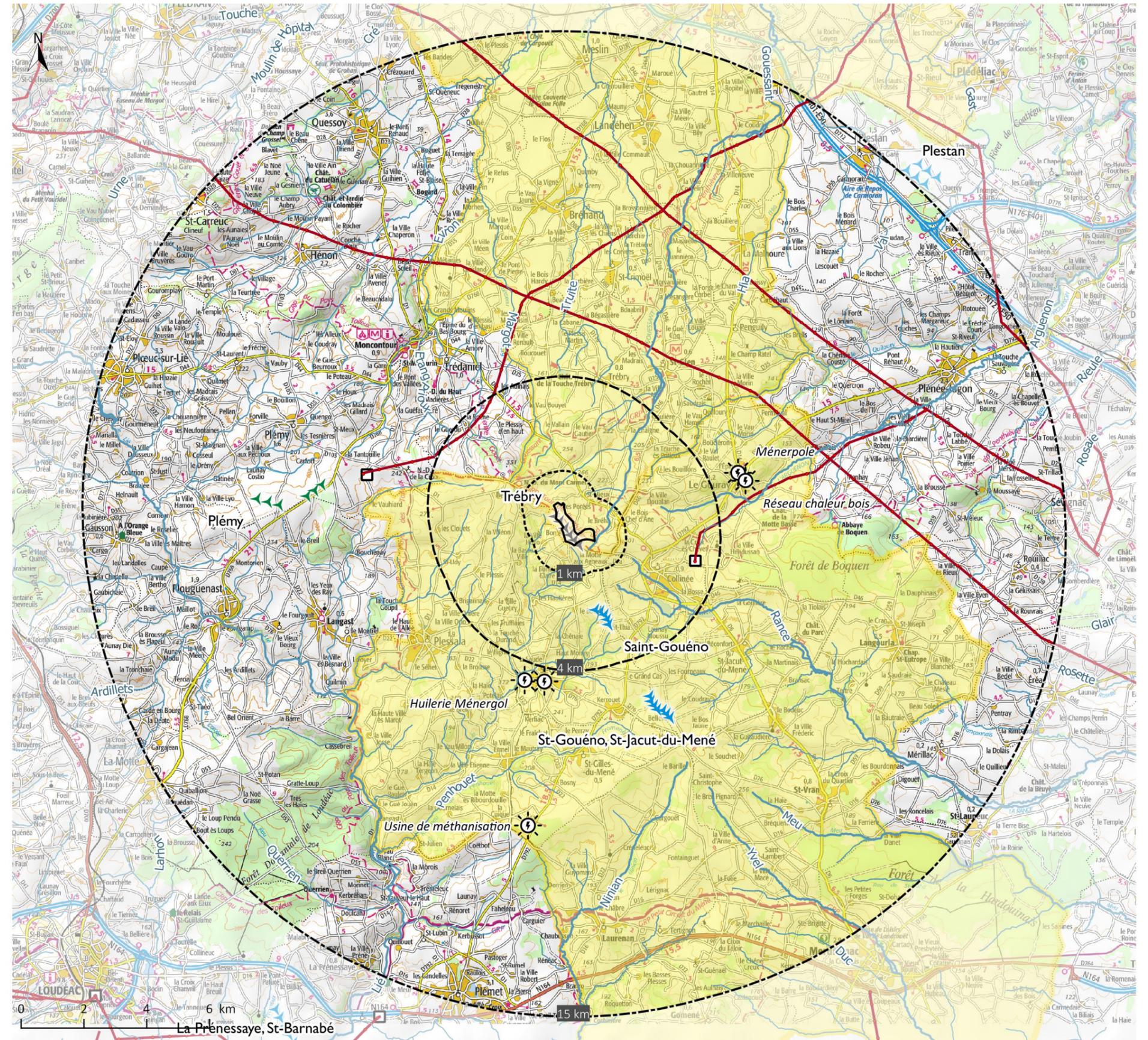
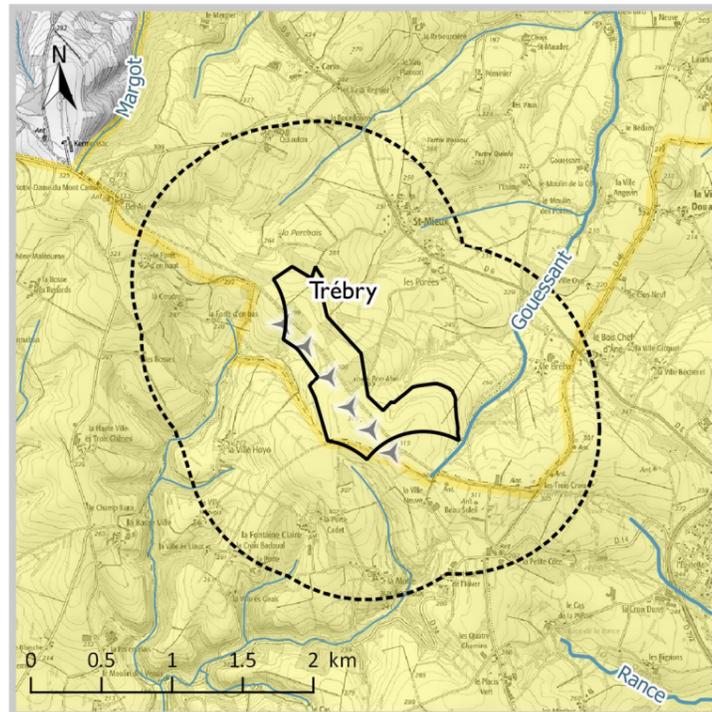
Source : EnviroScop, 2017

Figure 36 de la valorisation des infrastructures d'énergie renouvelable autour du projet

La population s'engage également dans la transition énergétique, comme en témoignent les panneaux photovoltaïques disposés sur les toits de nombreuses habitations.

Sources : IGN BDAIt 75, IGN Scan 100 Admin Express, BD Carthage, OSM, GéoBretagne, Office du Tourisme du Mené.

Carte 9 des infrastructures d'énergie autour du projet



- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Projet | Hydrographie |
| ZIP | Rivière principale |
| Aires d'études | Cours d'eau secondaire |
| Aire rapprochée | Infrastructure d'énergie |
| Aire intermédiaire | Ligne HT ou THT |
| Aire éloignée | Transformateur |
| Masque (distance > 15 km) | TEPCV |
| Parcs éoliens | Route de l'énergie |
| Autorisé et construit | Point d'intérêt |
| Autorisé, non construit | |
| A démanteler | |